

## Épreuve de dissertation

### ***Musiciennes. Créatrices et inspiratrices d'hier à aujourd'hui***

Le mouvement actuel de redécouverte des compositrices permet de mettre en lumière des pratiques musicales qui ont longtemps constitué un angle mort des études musicologiques du fait du peu de possibilités et/ou de visibilité accordées aux musiciennes jusqu'à une période récente. Si leur statut de femme a diversement pesé sur leurs pratiques selon les époques et les sphères géographiques et socio-culturelles, les musiciennes n'ont généralement pas pu, comme dans les autres domaines, exercer leurs activités à l'égal des hommes. De la formation musicale à la reconnaissance académique ou publique, leurs carrières ont souvent été empêchées, restreintes et/ou déconsidérées qu'il s'agisse des interprètes (les chanteuses occupant une place particulière) ou des compositrices. Peu de ces dernières ont été entendues, reconnues à leur juste valeur artistique et publiées ; elles sont nombreuses à être restées dans l'ombre ou tombées dans l'oubli. Les musiciennes sont pourtant très présentes dans les imaginaires genrés et ambivalents associés à la musique depuis l'Antiquité. Figures de l'écoute, de l'invention, du chant religieux mais aussi de la séduction et de l'immoralité, ces personnages de musiciennes ont inspiré de nombreux artistes et illustrent la diversité des qualités associées à l'art des sons considéré par le prisme du genre féminin.

On s'intéressera d'un point de vue musicologique et historique, mais aussi historiographique, aux figures réelles et fictives de musiciennes ainsi qu'aux avancées pour l'égalité, à la production musicale et à la réception des musiciennes de l'Antiquité à nos jours. Le questionnement prendra en compte l'analyse des œuvres composées par les femmes : quels sont les genres, les styles et les langages investis par les musiciennes ?

### ***De Pomone de Cambert à Hippolyte et Aricie de Rameau : histoire, esthétique et poétique de l'opéra français (1671-1733)***

L'obtention en 1669 par Pierre Perrin d'un privilège royal permettant d'établir une Académie d'Opéra « pour y représenter et chanter en public des Opéras et représentations en musique et en vers français pareilles et semblables à celles d'Italie » marque à la fois la naissance d'une nouvelle forme de spectacle et d'une institution musicale qui a perduré jusqu'à nos jours. Si l'opéra italien fait figure de modèle, l'opéra français se nourrit également d'autres genres spectaculaires français préexistants, déclamés, chantés et dansés, donnant successivement naissance à la tragédie en musique, puis au ballet, genres spécifiquement français qui se développent au gré des goûts et des courants esthétiques qui traversent le siècle de Louis XIV, la Régence et le début du règne de Louis XV. Cette question invite donc à réfléchir sur les spécificités de l'opéra français d'un point de vue générique, historique, musical, tout en s'intéressant à son cadre théorique esthétique et poétique – l'imitation de la nature et le merveilleux – ainsi qu'aux différentes querelles qui opposèrent Anciens et Modernes, partisans et détracteurs de la musique italienne. Spectacle poétique et musical, l'opéra français se donne aussi à voir. On étudiera donc la place prépondérante et singulière accordée à la danse, mais aussi aux décors, costumes et machines. Enfin, le champ de la réflexion pourra être élargi au rayonnement de l'opéra français *urbi et orbi* ainsi qu'à son économie (administration de l'Académie royale de musique, privilèges, pratiques éditoriales, produits dérivés).

### ***Musiques à l'écran. Langages et interactions audiovisuelles***

Les œuvres audiovisuelles narratives occidentales, des premiers films hollywoodiens spectaculaires ayant recours à une partition symphonique synchronisée avec l'image (*King Kong*, 1933) aux séries télévisées contemporaines qui précèdent l'ère du *streaming* (*Lost*, 2004-2010, ABC ou *Kaamelott*, 2005-2009, M6), se parachèvent dans la composition de musiques originales (souvent extradiégétiques) et de créations sonores liées au *sound design*, éléments constitutifs de leur identité. Après avoir exploré les langages des musiques



## **Concours externe de l'agrégation**

### **Section musique**

#### **Programme de la session 2026**

de films et des musiques télévisuelles, que cette question entend placer au cœur de son propos, la réflexion s'attachera à examiner comment le riche vocabulaire analytique désignant les musiques narratives audiovisuelles des cinémas et séries classiques interroge ou participe à leur intégration dans le récit, dans une perspective plus conceptuelle. Seront ainsi abordées des questions de forme, d'instrumentation et de style harmonique, à travers l'étude de compositeurs ou compositrices tels que Bernard Herrmann, Ennio Morricone, John Williams, Michel Legrand, Wendy Carlos, Hans Zimmer, Béatrice Thiriet, Rachel Portman, Michael Giacchino, Philippe Rombi, Natalie Holt, Hildur Guðnadóttir ou encore Micachu (Mica Levi), lesquels, dans des styles parfois très éloignés, ont en commun de penser le récit dans une perspective musico-sonore intégrative.